



STATUT

Un laboratoire de recherches axé sur l'étude des problématiques inhérentes à l'histoire de l'alimentation s'est constitué au sein du Département d'Économie de L'Université de Parme, sous le nom de *"Food Lab. Laboratorio de recherches sur l'histoire de l'alimentation"*.

La finalité principale de ce laboratoire est de promouvoir et de développer la recherche dans le cadre de l'histoire de l'alimentation.

Cet objectif se réalisera à travers la mise en œuvre de projets de recherche scientifique, de séminaires, de publications, de collaborations inter-laboratoires, centres ou instituts de recherche universitaires ou privés, nationaux ou étrangers pouvant regrouper des institutions universitaires ou autres entités, des entreprises publiques ou des particuliers. Dans cette optique, le laboratoire entend exploiter les ressources physiques et les équipements déjà disponibles au sein de la Faculté, du CSIBE et du Département d'Économie, tout en en sauvegardant les priorités générales.

Sera considéré membre du Laboratoire tout professeur, chercheur universitaire, boursier, collaborateur-chercheur et doctorant dépendant du Département d'Économie de l'Université de Parme qui en fera la demande. Peuvent également être membres du Laboratoire, professeurs, chercheurs universitaires, boursiers, collaborateurs-chercheurs et doctorants non dépendants dudit Département dans une proportion ne dépassant pas la moitié du total moins un, ainsi que toute personne n'appartenant pas au milieu universitaire mais faisant partie de laboratoires et instituts de recherche, au sein d'institutions publiques et d'entreprises privées.

Le Laboratoire est constitué des organes suivants:

- a) L'Assemblée
- b) le Coordonnateur

Une fois constituée, l'Assemblée, composée des membres du Laboratoire, peut procéder et se réunir. Les réunions de l'Assemblée peuvent également avoir lieu par réseau télématique.

Au cours de la première réunion, l'Assemblée élit à la majorité absolue, un Coordonnateur ayant pour fonction de représenter le laboratoire au sein du Département, lui conférant un mandat de quatre ans. Le droit de vote revient de droit aux professeurs titulaires de 1^{ère} et 2^{ème} classe, aux chercheurs et aux boursiers en quatrième année de recherche membres dépendants du Laboratoire; le droit d'éligibilité revient aux professeurs titulaires de 1^{ère} et de 2^{ème} classe.

L'assemblée et ses membres se réunit régulièrement et a pour tâche l'identification des axes de développement stratégiques, la planification des activités, l'analyse des méthodes utilisées et des résultats obtenus; elle devra délibérer sur l'affectation des ressources perçues – dons et fonds de tous genres. L'admission de nouveaux membres au sein du Laboratoire est soumise au vote de l'Assemblée qui devra se prononcer à la majorité absolue et sur proposition du Coordonnateur. La fonction du coordonnateur est de représenter le Laboratoire au sein du Département, tout en promouvant à l'extérieur la recherche collaborative et de programmer les réunions de l'Assemblée. Il a le pouvoir de nommer un vice-coordonnateur choisi parmi les membres du Laboratoire pour être soutenu dans ses propres fonctions.

Sur demande du Directeur du Département, le Coordonnateur informe le Conseil du Département des activités du Laboratoire.

Le laboratoire est situé auprès du Département d'Économie, UER de Sciences Economiques (via Kennedy 6 - Parme).